

Siège social
EHESP
5, av. du Pr Léon
Bernard
35043 Rennes
Cedex

Association loi
1901,
déclarée le
11/12/1961 à
Paris

**Organisme
formateur**
DRTE le
19/09/1997
n° d'agrément :
533 505 638 35
code APE 804C
code NAF 8211Z
N° SIRET 327-181-
145 00019

**ADH - Banque
Société Générale
/ Toulouse**
banque : 30003
guichet : 02110
compte :
00037271075
clé RIB : 51
**IBAN FR76 3000
3021 100 00372
7107 551**
BIC SOGEFRPP

**Contact
règlement
facture**
Permanence
ADH
CH Sainte-Anne
1, rue Cabanis
75014 Paris
tél. : 01 45 65 76
92
permanence-
adh@ghu-paris.fr

L'attractivité hospitalière dans un univers concurrentiel

Vendredi 03 avril 2020
CH de La Rochelle
Rue du Dr Albert Schweitzer, 17000 La
Rochelle

Objectifs pédagogiques de formation : Cette journée de formation consacrée à l'attractivité hospitalière vise à définir cette notion pour ensuite la développer tant en direction des usagers qu'à destination de tous les personnels hospitaliers.

Nombre d'heures total de formation : 6 heures 30 (1 journée de formation)

Compétences Visées : stratégie d'établissement, relations avec les usagers, marketing, compétences RH, recrutement

Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis particulier.

Public visé :

Cette formation s'adresse aux :

- directeurs d'hôpital adhérents et non adhérents de l'ADH
- autres professionnels hospitaliers (médecins, cadres de santé, cadres administratifs, agents hospitaliers...)
- directeurs d'hôpital retraité
- élève directeur d'hôpital

La formation peut également répondre aux besoins de personnes en réflexion sur une réorientation ou reconversion professionnelle.

Tarifs

DH 190 € nets (déjeuner & pauses inclus)

Retraités* 40 €

EDH 20 €*

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Lieu : CH de La Rochelle

Horaires et repas :

9h30-12h30 / 14h-16h00

Les déjeuners sont pris en charge par l'ADH.

Le questionnement de la notion d'attractivité, n'a de sens que dans un environnement concurrentiel.

I. Attractivité patient

- Doit-on donner envie de venir à l'hôpital public ?

- Visibilité de l'offre de soins/ enjeu de formation et de transparence
 - Communication sur les soins disponibles
 - Communication sur la qualité des soins dispensés (certification HAS, concurrence du classement du point ?)
 - Communication sur le coût de prise en charge
- Accessibilité de l'offre de soins
 - Prise de rendez-vous simple et rapide
 - Disponibilité des rendez-vous (faut-il adapter nos plages de consultations au besoin de la population ?)
 - Délais de prise en charge raisonnables et adaptés
 - Respect de la programmation
 - Parcours patients optimisé (consultations liées)
 - Simplicité d'accès (stationnement, orientation etc)
- Qualité des soins dispensés : faut-il aller vers une évaluation patient systématique ?
 - La qualité de prise en charge médicale peut-elle être évaluée par le patient ?
 - Qualité de prise en charge hôtelière et prestations accessoires
 - Chambre (confort, respect de l'intimité etc)
 - Communs, espaces familles, visiteurs etc
 - Prestations accessoires (régime particulier)
 - Qualité du parcours patients (programmation liées de consultations, imagerie, biologie – pré op, op, post op)
 - Actes par télémedecine : impact sur le ressenti patient

II. Attractivité professionnelle

- L'hôpital public dispose-t-il de leviers efficaces pour attirer et fidéliser les meilleurs professionnels ?

- Les règles de recrutement de gestion de carrière et de rémunération permettent-elles le bon fonctionnement de l'hôpital public ?
 - La rémunération est-elle le seul levier ?
 - Environnement de travail : qualité des équipements, accès à des pratiques à haute technicité, recherche
 - Le management médical doit-il évoluer ?
 - Environnement social : crèches, politique de la ville, prise en charge au changement familial (soit prestataire, soit exemple du MEDEF, logements, appui des collectivités)

L'attractivité hospitalière dans un univers concurrentiel

Vendredi 03 avril 2020

CH de La Rochelle

Rue du Dr Albert Schweitzer, 17000

La Rochelle

Méthodes pédagogiques :

- Méthode expositive
- Méthode démonstrative
- Méthode active ou de découverte

Les modalités d'évaluation :

Un questionnaire de satisfaction sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation. Une analyse des résultats fera ensuite l'objet d'une restitution à l'ensemble des stagiaires.

Vendredi 03 avril 2020

CH de La Rochelle

Rue du Dr Albert Schweitzer, 17000
La Rochelle

Déroulé de la journée

Accueil :

- **Nicolas Portolan**, délégué régional ADH Nouvelle Aquitaine, Directeur général adjoint, Institut Bergonié

Introduction à la table ronde en qualité de grand témoin :

- **Jean-Pierre Dewitte**, Directeur général, CHU de Poitiers et GH Nord-Vienne.
 - Une stratégie marketing pour quoi faire ?
 - Recrutement patient / recrutement médical.
 - Doit-on parler de relation clients à l'hôpital ?
 - L'hôpital doit-il développer une stratégie marketing ?

Table ronde : attractivité patient

- **Grand témoin : M. Rémy Tréguer**, Responsable de l'expérience client - Futuroscope Poitiers
- **Madame Sophie Boinet**, Directrice Développement, Qualité et Marketing-Communication au sein du groupe AHNAC (Association Hospitalière Nord Artois Cliniques)
- **M. Stéphane Michaud**, Coordonnateur général des soins, CHU de Poitiers
- **M. Stéphane Stépanian**, Directeur des opérations, Hôpital Américain de Paris,
- **M. Jean-Pierre Dewitte**, Directeur général CHU de Poitiers

Déjeuner

Table ronde : attractivité professionnelle

- **Grand témoin : Mme Laetitia Riveron**, Directrice Organisation et Ressources Humaines, Futuroscope
- **M. Pierre Thépot**, Directeur, CH La Rochelle (accord de principe)
- **M. Stéphane Daudon**, Délégué général MEDEF de la Vienne
- **M. Henri Dumont**, Responsable du développement des entreprises MEDEF de la Vienne
- **Dr Arnaud Caupenne** (association des jeunes gériatres, PH CHU de Poitiers)
- **M. Mathieu Girier**, Président de l'ADRHSS
- **M. Nicolas Portolan**, Directeur général adjoint, Institut Bergonié



Attractivité hospitalière dans un univers concurrentiel

Vendredi 03 avril 2020
CH de La Rochelle
Rue du Dr Albert Schweitzer,
17000 La Rochelle

Bulletin d'inscription

Le bulletin dûment rempli, signé et tamponné est à retourner à la permanence ADH :

Par courrier à : Permanence ADH - inscriptions

Centre Hospitalier Sainte Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris Cedex 14

Par e-mail à : permanence-adh@ghu-paris.fr

Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez une confirmation de participation par mail

Attention ! En cas de désistement au-delà du 27 mars la somme forfaitaire de 100 € sera facturée.

Les annulations doivent être effectuées par mail.

Toute annulation constatée et non signalée au préalable est due en intégralité.

Tarifs

DH 190 € nets (déjeuner & pauses inclus)

Retraités* 40 €

EDH 20 €*

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Coordonnées

Nom Prénom
Fonction
Établissement
Adresse
BP CP Ville
Tél. pro impératif Fax
E-mail impératif

Modalités de règlement n° d'agrément ADH : 533 505 638 35

Paiement joint

À facturer à l'établissement

ANFH

Les mentions légales complètes de l'ADH sont accessibles sur le site adh-asso.org rubrique contactez-nous ou auprès de la permanence.

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Adresse de facturation (si différente de celle indiquée supra)

Établissement
Adresse
BP CP Ville

Contacts

Inscriptions/facturation : ADH tel : 01 45 65 76 92 / mail: permanence-adh@ghu-paris.fr

Bon pour accord du chef d'établissement

Date et signature du stagiaire